

COMPRENDRE L'ACTUALITE PATRIMONIALE POUR FAIRE LES BONS CHOIX

LIEUX ET DATES

COMMERCY : 09/02/2023

BELLEVILLE SUR MEUSE : 14/02/2023

OBJECTIF(S)

Réaliser, au regard de l'actualité récente, les arbitrages nécessaires pour créer, développer et sécuriser son patrimoine professionnel et personnel, grâce aux principaux moyens disponibles pour valoriser dans le temps sa trésorerie et ses capitaux.

PROGRAMME

Adapter les stratégies d'entreprise en fonction des évolutions économiques, financières et politiques récentes : retour de l'inflation, taux redevenus positifs, variabilités des charges et produits

- Point sur la situation macroéconomique et financière et des incidences sur les entreprises.
- Adapter les stratégies d'investissement et d'emprunt placement en prenant en compte le retour de l'inflation et les taux d'intérêts positifs.
- Y a-t-il des risques et des opportunités à moyen terme ?
- Rappel sur les incidences fiscales et sociales des charges et produits financiers (revenus du travail, des placements financiers et des investissements entrepreneuriaux)

Déterminer les droits de propriété réels actuels et futurs des biens constituant le patrimoine professionnel et organiser leur éventuelle transmission.

- Rappel des droits de propriété au sein du bilan de l'entreprise et de l'entrepreneur :
 - o Indivision et démembrement de propriété : risques et opportunités
 - o Répartition des droits de propriété et de jouissance des biens en copropriété qu'ils soient au niveau de l'entreprise ou patrimoine du ménage...
 - o Pistes pour organiser le partage des revenus et la transmission du patrimoine de l'entrepreneur.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Tout chef d'entreprise

MÉTHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges interactifs.

Cas pratiques à partir de situations des participants ou de situations fictives.

Supports remis aux stagiaires

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION

L'évaluation a lieu tout au long de la formation, lors de mise en pratique sur des cas concrets, des exercices. Une évaluation orale en fin de formation permettra de valider l'atteinte des objectifs.

INTERVENANT(S)

Xavier COCHET, Consultant en gestion de patrimoine Cerfrance Adheo.

DURÉE

1 jour (7 heures)

DELAI D'ACCES

Les inscriptions sont possibles 5 jours avant le démarrage de la formation. Au-delà, nous contacter.

TARIFS

Personnes éligibles à VIVEA : 70 à 100 € HT selon la prise en charge VIVEA en 2023 et sous réserve de l'accord de financement.

Autres publics : 290 € HT (hors prise en charge par un organisme tiers (OPCO, FAF...))

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter avant l'inscription afin d'échanger sur l'accessibilité à la formation et les adaptations possibles.